



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

exercice de la profession

Question écrite n° 47846

Texte de la question

M. Claude Goasguen attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur la progression du nombre des contrôles des conditions d'installation des professions libérales à Paris. Cette augmentation inquiète avocats, médecins, dentistes et paramédicaux parisiens. Depuis plusieurs mois, l'administration préfectorale leur demande en effet de régulariser des situations qui relevaient d'un certain consensus issu de négociations tant individuelles que collectives entre les représentants de ces professions et la préfecture. Par cette remise en cause, l'exercice de leur profession comme la vente de leur cabinet deviennent sujettes à caution. Il souhaite connaître les raisons de cette soudaine agitation.

Données clés

Auteur : [M. Claude Goasguen](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47846

Rubrique : Professions libérales

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 juin 2000, page 3641